



Certification CRMA : Clause « grand-père », faites vite !!!

L'*Institute of Internal Auditors* a récemment annoncé la création d'une nouvelle certification.

Le titre de **Certification in Risk Management Assurance™ (CRMA™)** est la cinquième certification à votre portée. Cette certification spécialisée se veut une marque de distinction professionnelle pour les gens qui pratiquent en gestion des risques et en vérification interne.

Une clause « grand-père » (reconnaissance d'expérience professionnelle) est ouverte aux membres qui ont les équivalences requises. Ceci veut dire que vous n'avez qu'à compléter la documentation requise, la soumettre à l'IIA et ce, sans à avoir à passer de nouveaux examens. L'évaluation de l'IIA se fera sur une analyse de pointage à plusieurs niveaux, soit :

- **le niveau d'éducation;**
 - **les certifications que vous avez déjà obtenues;**
- et surtout :
- **vos expérience professionnelle en gestion des risques.**

Cependant, vous devez faire vite! **Vous avez jusqu'au 31 décembre 2011** pour profiter d'un rabais intéressant !

Les coûts associés à cette démarche sont :

	Avant le 31 décembre 2011		À partir du 1 ^{er} janvier 2012	
	Membres	Non-Membres	Membres	Non- Membres
Candidat ayant un titre CIA ou CCSA	US\$250	US\$400	US\$325	US\$475
Candidat n'ayant pas un titre CIA ou CCSA	US\$495	US\$650	US\$495	US\$650

Les membres qui désireront recevoir cette certification après cette reconnaissance d'expérience professionnelle devront passer les examens requis (avec les coûts qu'ils comportent) à partir de 2013.

Pour de plus amples informations, prière de consulter le lien suivant :

<http://www.theiia.org/certification/crma/>

Bonne chance dans votre démarche !

Daniel Lebel, CMA, CIA, CCSA, CFSA, CRMA